



## CHANGEMENT LOUEUR DU FOND - PERSONNE MORALE

**Attention ces documents sont à fournir en 1 exemplaire RCS et 1 copie pour le RM**

- Pouvoir (dossier déposé par un tiers)\*
- Formulaire M2 complété et signé

### **PIECES CONCERNANT LE FONDS**

- Copie de l'accord entre les 2 parties pour la fin de location gérance et copie du nouveau contrat de location gérance et l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales (indiquant le nom du journal et la date de parution) ou copie du journal ayant publié l'avis\*

### **FRAIS DE DOSSIER**

Pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

- 70 € à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (règlement en chèque ou mandat)

Pour le Greffe du Tribunal de Commerce

- 65,04 € à l'ordre du Greffe du Tribunal (règlement en chèque ou mandat)

AUTRES DOCUMENTS :

\* modèle et liste des journaux, téléchargeables sur : [www.cma94.com](http://www.cma94.com)

